



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées
Séance du Conseil Municipal
MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09 puis 11
Nombre de pouvoirs valides : 05 puis 04
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 22 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept septembre, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX, Mme Francine LEBERT, M. Bruno VERPRAET, Mme Baptistine BOIVIN, Mme Pascale DURAND (arrivée à 18h11), M. Daniel VIVIEN, Mme Sandrine DELAMARRE (arrivée à 18h25), M. Jean-Louis RICHARD et M. Alain GALLOIS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Françoise SOL à M. Eric PLASSON, M. Christophe DAZY à Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX, M. Vincent ERRET à M. Gérard TRIBOY, Mme Sandrine DELAMARRE à Mme Baptistine BOIVIN (jusque 18h25) et M. Eric LAVY à M. Jean-Louis RICHARD.

Absente : Mme Pascale DURAND (jusque 18h11).

Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2023-09/01 : Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/02 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2023

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/03

Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Arrivées de Mme Pascale DURAND à 18h11 et de Mme Sandrine DELAMARRE à 18h25

Délib. N° 2023-09/04

Décision modificative n° 2

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Tarification des services

Délib. N° 2023-09/05-A : ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR

Délib. N° 2023-09/05-B : ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR

Délib. N° 2023-09/05-C : ADOPTÉ : par 14 voix POUR

Délib. N° 2023-09/06 : Mise en place de la nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024 – Rappel du contexte réglementaire et institutionnel

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/07 : Mise en place de la nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024 – Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/08 : Mise en place de la nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024 – Application de la fongibilité des crédits

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/09 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de deux agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (en application du 2° de l'article L. 332-33 du Code Général de la Fonction Publique) – ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/10 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/11 : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/12 : Installation conduite de gaz souterraine – Parcelle ZA 24 – Adoption d'une convention de servitude avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF)

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

Délib. N° 2023-09/13 : Avis sur le classement sonore des infrastructures routières

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 15 voix POUR.

A Pierry, le 03 Octobre 2023

Le Maire,
Eric PLASSON

